

## Et toujours, quelques recommandations pour bien remplir les fiches...

### Fiche A

- @ **Choix des stations** : la prairie de fauche doit occuper au moins 40 % de la station (environ 5 ha), et si possible plus. Les stations avec moins de 40% de prairie de fauche peuvent faire l'objet d'un suivi si cela reflète un changement de gestion.
- @ **Informations générales sur la station** : la commune doit être systématiquement notée afin de permettre la vérification des correspondances de stations lors de la saisie des données.
- @ **Description de la station** : la somme des différents pourcentages d'utilisation de l'espace doit être égale à 100% (ni plus, ni moins).
- @ **Pourcentage de prairie déjà récoltée** :
  - Le pourcentage de prairie de fauche déjà récoltée se calcule par rapport à la surface de prairie de fauche dans la station et non par rapport à la surface totale de la station si celle-ci comprend d'autres habitats.
  - Respectez les dates de références pour le suivi de la chronologie de la fenaison, à plus ou moins 2 jours près au maximum..
  - Il est indispensable de relever le pourcentage de prairie fauchée à toutes les dates, tant que la prairie n'est pas fauchée à 100%. Si par exemple la prairie est fauchée à 100% le 01/07, il est inutile de retourner sur le site.
  - Remplissez systématiquement les cases, même pour les valeurs 0 ou 100, et pour les valeurs répétées.
- @ **IPA** :
  - Réaliser les IPA avant la fauche de la prairie : le second passage doit être réalisé si possible avant le début de la fenaison, et dans tous les cas lorsque 50% au moins de la prairie est encore non récoltée (si 100% de la prairie est fauchée, la fiche ne sera pas saisie dans la base de données).
  - Réaliser les 2 IPA : une fiche de données avec un seul IPA ne sera pas saisie dans la base de données.
  - Un intervalle d'une dizaine de jours minimum doit être respecté entre les 2 IPA.
  - L'IPA final d'une espèce est égal à l'effectif le plus élevé des 2 passages et non à l'addition des 2 effectifs.
- @ Pour les nouvelles régions d'étude et les nouvelles stations, pensez à envoyer une carte 1/25000 localisant les stations.

### Fiche B

- @ **Rappel sur les dates de passage** : la structure de la végétation doit être mesurée lorsque la prairie a atteint son développement optimal (fin du mois de mai en plaine). Si certains souhaitent relever la composition floristique plus précocement pour limiter le piétinement de l'herbe, pensez à préciser la date sur la fiche.
- @ **En cas de rotation de gestion sur une station** : le relevé de végétation doit être effectué pendant l'année où la station est fauchée.
- @ **Test du damier** : n'oubliez pas de remplir **chacune** des cases avec un chiffre pour faciliter la saisie des fiches, même si la valeur est répétée. Veillez à reporter les mesures dans les bonnes cases du tableau de la fiche : la strate 0-10 cm se trouve sur la première ligne du tableau.
- @ **Espèces dominantes** :
  - veillez à récolter des échantillons de plante les plus complets possible afin d'augmenter les chances d'identification de l'espèce. Des fragments de plantes sont encore trop souvent envoyés en herbier, rendant impossible l'identification et nécessitant un retour sur le terrain.
  - seules les 3 à 7 espèces dominantes doivent être récoltées et conservées en herbier pour envoi à Birieux. Inutile d'envoyer toutes les espèces de la prairie, et ce d'autant plus sans préciser quelles sont les espèces dominantes car une nouvelle récolte sur le terrain sera alors indispensable.
- @ **Présence des familles** : n'oubliez pas de cocher une des trois cases d'indice d'abondance pour chaque famille.
- @ **Diversité** : la diversité de la flore se mesure sur une bande de 10 m de long sur 2 m de large. Les espèces observées hors de cette surface ne doivent pas être comptabilisées.



## Fiche C

De nombreux oublis ont été notés dans le remplissage des fiches et certaines informations essentielles doivent être **obligatoirement renseignées** correctement pour que les fiches soient prises en compte :

- @ **La parcelle dans laquelle le relevé de la fiche B a été effectué**
- @ **Le pourcentage d'occupation de la parcelle sur la station**
- @ **Le type de prairie**
- @ **La fertilisation** : Il est possible d'évaluer l'importance de la fertilisation d'une prairie seulement si toutes les données suivantes sont disponibles.
  - ⇒ Pour évaluer l'importance de la **fertilisation organique** d'une prairie, il est essentiel de connaître :
    - ✓ le type de fumure (fumier, lisier ou purin)
    - ✓ la quantité par ha (en tonne, en litre ou en m<sup>3</sup>)
    - ✓ la fréquence sur plusieurs années.
  - ⇒ Pour évaluer l'importance de la **fertilisation minérale** d'une prairie, il est essentiel de connaître :
    - ✓ la composition NPK de l'engrais si l'engrais est composé, ou le dosage des ammonitrates (N) si l'engrais est simple
    - ✓ la quantité de fertilisants par ha (en kg)
    - ✓ la fréquence sur plusieurs années

**Pour plus de précisions sur la façon de remplir la fiche C, notamment la fertilisation, se reporter au protocole (version avril 2005)**



## Retour des fiches à Birieux

Pensez à envoyer les fiches à la coordination nationale à Birieux  
**avant la fin du mois de septembre**

afin de faciliter l'organisation du travail de saisie et d'analyse des données.



## Synthèse 2001-2005 : dernière année pour remplir les fiches B et C



Il est prévu d'analyser dans le détail les données sur la végétation et la gestion agricole à la fin de l'année 2005, soit 5 ans après le début de l'ONEPF.

C'est pourquoi la coordination nationale vous demande, dans la mesure du possible, de **remplir les fiches B et C cette année** si cela n'a pas encore été fait.

A partir de 2006, une nouvelle période de 5 années (2006-2010) commence, pendant laquelle les fiches B et C devront à nouveau être remplies une fois, l'année de votre choix



## Infos pratiques



**Pensez à utiliser les dernières versions des fiches de relevés**

...

des **modifications** ont été apportées par rapport aux fiches de l'année précédente,



**Fiche C**  
**Rubrique fertilisation**

Afin de vous aider à remplir la rubrique **fertilisation**, des conseils sont disponibles dans la nouvelle version du protocole.



**Comment récupérer les dernières versions du protocole et des fiches**

- ✓ Sur le site ftp Intranet de l'ONCFS :  
rubrique DER / CNERA AM / Observatoire prairie de fauche
- ✓ ou sur simple demande à Birieux.



**Stage annuel 2005**

Le stage de formation 2005 se tiendra du 24 au 26 mai dans le Val de Saône (Ain).



**Le bulletin disponible ...**

sur Internet ... [www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr)

rubrique Actualités / Le point sur la faune / Habitat



et sur le site Intranet de l'ONCFS ... [www.oncfs.net](http://www.oncfs.net) (pour les agents de l'ONCFS)

rubrique Centre d'intérêt / Services d'information / Lettres réseaux et information des équipes scientifiques (DER)

## Communication

**Colloque de l'European Grassland Federation,  
Tartu (Estonie), août 2005**



Du 29 au 31 août 2005, EGF (European Grassland Federation) organise son 13<sup>ème</sup> colloque sur le thème « integrating efficient grassland farming and biodiversity ».

Les coordinateurs de l'ONEPF (L. Curtet et J. Broyer) y présenteront, au nom de tous les membres de l'Observatoire, le réseau mis en place en France : organisation et fonctionnement sur un mode partenarial, méthodes de recueil des données, définition des indicateurs de tendance.

## *Des études complémentaires aux suivis de l'Observatoire...*

### *Étude du cycle reproducteur des passereaux dans les prairies d'altitude*

Deux mémoires de fin d'étude ont été consacrés en 2004 à l'étude de la reproduction des passereaux dans les prairies d'altitude des massifs de Vanoise et des Écrins d'une part, du massif du Mézenc d'autre part. Ces 2 études ont mis en œuvre un protocole identique pour mesurer les paramètres suivants : cycle reproducteur et réussite de la reproduction des passereaux, diversité de la flore, évolution saisonnière de la valeur nutritive du foin. Un enquête a en outre été réalisée auprès des exploitants des prairies.

#### *Massifs de la Vanoise et des Écrins*

Le travail a été conduit par Romain MARTIN, étudiant à l'Université de Metz, stagiaire ONCFS, en partenariat avec les Parcs Nationaux de la Vanoise et des Écrins, ainsi que la Chambre d'Agriculture de la Savoie.

Les sites étudiés étaient situés entre 1 500 et 2 050 m d'altitude : en Vanoise, les prairies de Bessans et d'Aussais (Haute Maurienne), dans les Écrins, celles de Villars d'Arène et de Monetier les Bains.

Parmi les résultats obtenus, citons le taux d'éclosion enregistré pour l'espèce la plus commune, le Tarier des prés : 75,6% (45 territoires suivis), avec une proportion de 66,7% de familles observées hors du nid. L'envol des jeunes s'échelonne entre le 29 juin et le 20 juillet. Au 20 juillet, la proportion de prairie fauchée varie de 0 à 80% d'un site à l'autre.

#### *Massif du Mézenc*

Mélanie BOISSENIN, étudiante en DESS à l'ENSAIA de Nancy, a bénéficié de l'appui des services départementaux ONCFS de la Haute-Loire et de l'Ardèche.

Les sites, situés entre 1 210 et 1 350 m d'altitude, ont été étudiés sur les communes de Cros et Sainte Eulalie (Ardèche), Chaudeyrolles et Saint-Front (Haute-Loire).

Chez le Tarier des prés, la réussite à l'éclosion est de 83,3% (96 territoires suivis), 65,6% des familles ayant pu être observées hors du nid. L'envol des jeunes a lieu entre le 26 juin et le 16 juillet. Suivant les territoires étudiés, la fauche s'est achevée entre le 15 et le 24 juillet..

*Ce programme a bénéficié du soutien financier de la DIREN Rhône-Alpes.*

## *Nouvelles régionales*

### *Une déclinaison régionale de l'Observatoire national de l'écosystème*

#### *« prairies de fauche » dans le cadre de l'Observatoire de l'avifaune de l'estuaire de la Seine.*

*Par Pascal HENRY, Délégué Régional Adjoint de l'ONCFS pour la Haute et Basse Normandie.*

L'estuaire de la Seine constitue une halte migratoire majeure pour de nombreuses espèces d'oiseaux. A ce titre, il fait l'objet de mesures spécifiques de protection. Il est également le siège de nombreuses activités humaines qu'elles soient industrielles, portuaires ou cynégétiques.

Dans le contexte de l'extension du port du Havre, le Préfet de région a mis en place en octobre 2003 un observatoire de l'avifaune de la ZPS de l'estuaire et des marais de basse Seine. Les objectifs assignés à cet observatoire sont notamment l'évaluation du rôle de l'estuaire comme halte migratoire, zone de reproduction et zone d'hivernage ainsi que la collecte de données afin d'évaluer la pertinence des mesures de gestion mises en œuvre dans la ZPS.

La maîtrise d'ouvrage de l'observatoire de l'avifaune a été confiée conjointement à deux structures, la ...

Maison de l'estuaire (MDE) – association gestionnaire de la réserve naturelle de l'estuaire – et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNR BSN). L'ONCFS est membre du comité de pilotage de l'observatoire.

En région Normandie, le site de l'estuaire de la Seine avec le site des marais du Cotentin et du Bessin constituent par ailleurs les deux entités sur lesquelles s'appuie le déploiement de l'Observatoire national de l'Ecosystème « Prairie de Fauche » (ONEPF).

Les points de convergence entre les deux démarches, constatés lors de la visite de Laurence CURTET et Joël BROYER en Normandie en octobre 2004, ont permis la mise en place d'une convention de partenariat. Sur le fond, il s'agit que les suivis scientifiques trouvent une application tant à l'échelle de l'estuaire que dans le cadre des suivis nationaux. Sur la forme, la convention précise les modalités de répartition de l'effort de collecte des données entre les différentes structures ainsi que les règles d'utilisation des données brutes ou traitées.

Cette convention ainsi qu'une autre convention portant sur les suivis réalisés avec les Fédérations des Chasseurs dans le cadre du réseau « bécasse » ont été signées par le Directeur Général de l'ONCFS le 16 décembre 2004 lors de son déplacement en Normandie. Une démarche analogue est à l'étude en Basse Normandie pour le déploiement de l'ONEPF dans le cadre d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

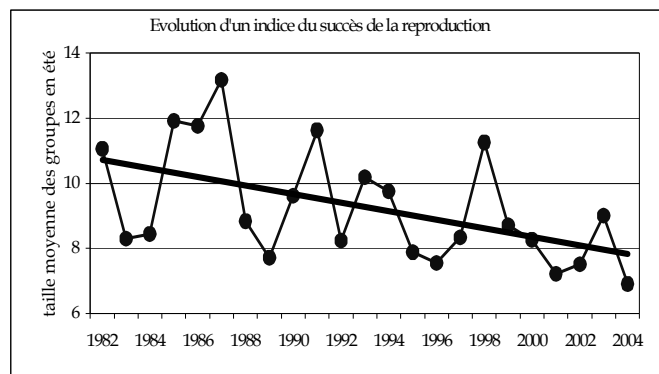
## *Précocité de la fenaison et succès de la reproduction de la perdrix grise.*

Par Jean-Sébastien GUITTON (ONCFS, CNERA Petite Faune Sédentaire de Plaine)

La Planèze de Saint-Flour (Cantal) est un plateau dont l'altitude moyenne est légèrement supérieure à 1000 mètres et sur lequel la Surface Toujours en Herbe occupe environ 85 % de la Surface Agricole Utilisée. La population locale de perdrix grise est issue d'un repeuplement réalisé à la fin des années 1970. Un suivi de cette population a été mis en place par l'ONCFS et le Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) à l'origine du repeuplement. Après une phase de croissance jusqu'à la fin des années 1980, l'effectif reproducteur s'est maintenu plusieurs années à un niveau très satisfaisant (bien que faible si on le compare aux densités observées dans le Nord de la France : localement 4 couples/km<sup>2</sup> sur la Planèze, contre régulièrement plus de 20 couples/km<sup>2</sup> en plaine céréalière). Cependant, la population a ensuite beaucoup diminué et cette baisse se poursuit encore, malgré une légère reprise à la fin des années 1990. Ce qui préoccupe plus particulièrement les gestionnaires de la population, c'est la tendance vers une diminution progressive du succès de la reproduction ( $r = 0,50$  ;  $p < 0,05$ ).

La recherche de facteurs pouvant expliquer cette baisse du succès de la reproduction a fait émerger l'hypothèse que, comme c'est par exemple le cas pour le râle des genêts, la précocité croissante de la fenaison pourrait entraîner la destruction d'une proportion importante de nids ou de jeunes couvées. Le profil herbager de la Planèze suggère en effet qu'une part significative de la reproduction ait lieu dans les prairies. Même si on ne dispose pas d'informations chiffrées sur les dates de fauche sur la Planèze au cours des dix dernières années, plusieurs agriculteurs locaux affirment que le plateau n'a pas échappé à la tendance générale de précocité croissante de la fenaison. Les relevés de l'ONEPF sur 27 stations de la Planèze depuis 2001 confirment en outre cette idée : alors que moins de 60 % des prairies étaient fauchées au 1<sup>er</sup> juillet 2001, plus de 80 % l'étaient au 1<sup>er</sup> juillet 2004. Or les travaux menés sur la chronologie des pontes de la perdrix grise montrent que le pic des éclosions de première ponte est généralement situé à la fin du mois de juin.

Il ne s'agit évidemment pour le moment que d'une hypothèse, et d'autres facteurs pourraient aussi jouer un rôle dans la diminution progressive du succès de la reproduction. Néanmoins, il paraît important de la prendre au sérieux car le maintien de la perdrix grise dans les milieux herbagers situés en périphérie de son aire de répartition dans notre pays représente un enjeu significatif en termes de conservation de la biodiversité.



## *La menace de l'euphorbe ésole dans les prairies inondables du Val de Saône* - Recherche de méthodes de lutte



L'abondance de l'euphorbe ésole dans les prairies inondables du Val de Saône, plante toxique pour le bétail, menace la pérennité de l'exploitation de la prairie. En cas d'abandon de ces prairies, la diversité de l'avifaune et de la flore prairiales serait alors compromise, d'où la nécessité de trouver une méthode de lutte efficace pour limiter l'abondance de cette plante (se reporter au bulletin n°3 d'avril 2004 pour plus de détails).

Après plusieurs années d'expérimentations de divers traitements chimiques, sans résultats satisfaisants (c'est-à-dire n'alliant pas efficacité contre l'euphorbe et faible toxicité pour l'environnement), un programme de faisabilité pour la mise en place d'une méthode de lutte biologique a été mis en place en 2004, projet mené de front par l'ONCFS, le Laboratoire Européen de Lutte Biologique (EBCL) et la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'objectif du programme 2004 était simple : rechercher dans les prairies du Val de Saône la présence d'espèces d'insectes connus pour être des phytophages de l'euphorbe ésole.

Quatre mois de prospections hebdomadaires d'avril à fin juillet 2004, à l'aide d'un filet fauchoir, par une stagiaire, Fabienne Reynaud, ont permis de répondre à cette première question. L'inventaire réalisé sur 3 sites dans l'Ain sur des surfaces de 100 m<sup>2</sup> couvertes d'euphorbe et non fauchées par les agriculteurs, a permis de collecter cinq espèces d'insectes connus comme destructeur des euphorbes, voire plus spécifiquement de l'euphorbe ésole. Deux altises, petits coléoptères du genre *Aphthona*, *A. venustula* et *A. violacea* ont été observés sur un site ; leurs larves consomment les racines et les adultes sont des défoliateurs. *A. violacea* n'était jusqu'à présent pas connu sur l'euphorbe ésole. Un autre coléoptère, un longicorne, *Oberea erythrocephala*, a été capturé en abondance sur tous les sites ; la larve consomme les racines de l'euphorbe ésole. Deux papillons, le sphynx de l'euphorbe (*Hyles euphorbiae*), dont la larve est consommatrice des feuilles de l'euphorbe, et *Chamaesphexia tenthrediniformis* dont la larve consomme les racines, sont également présentes dans ces prairies.



*A. violacea*

Parallèlement un champignon phytopathogène de l'euphorbe ésole, une rouille orange, *Aecidium euphorbiae*, a été observé à maintes reprises dans la prairie.

Les résultats de ce premier sondage réalisé en 2004 sont encourageants pour la poursuite de l'étude de faisabilité visant la mise en place de la lutte biologique. La découverte des deux espèces d'altises est intéressante puisque ce sont les espèces de ce genre qui ont été utilisées avec le plus de succès pour la lutte biologique contre l'euphorbe ésole au Etats-Unis. Toutefois il est encore trop tôt pour présumer de la réussite du projet dans le Val de Saône, de nombreuses études complémentaires étant nécessaires : étude des cycles biologiques des agents pathogènes, faisabilité des élevages, évaluation de leur impact sur l'euphorbe ésole au laboratoire et en plein champ, .... Le programme 2005 aura pour mission de répondre pour partie à ces questions, sachant par ailleurs que cette étude devrait durer quelques années avant l'application de la méthode à grande échelle, si celle-ci s'avérait concevable dans le Val de Saône.

Parallèlement, les agents du SD 49 (ONCFS) ont conduit quelques prospections dans les prairies inondables des Basses Vallées Angevines où l'euphorbe ésole est présente mais étonnamment ne pose pas de problème de surabondance. Les insectes collectés seront identifiés dans le cadre du programme 2005.

Cette étude a pu être conduite grâce à l'aide technique de Benoît Nusillard (EBCL) et Fabienne Reynaud (stagiaire). Un 'réseau Euphorbe', alliant gens de terrain et milieu scientifique a également pu être constitué, comprenant notamment Serge Doguet, entomologiste, spécialiste des Aphthones et Merdhad Abbasi (Téhéran, Iran), mycologiste, spécialiste des rouilles végétales, et de nombreux agriculteurs du Val de Saône.

Partenaires de l'étude : ONCFS, EBCL (Laboratoire Européen de Lutte Biologique), Chambres d'Agriculture de l'Ain et de la Saône-et-Loire.

*Étude réalisée grâce aux subventions de la DDAF de l'Ain et de la DIREN Rhône Alpes.*



## Actualités Rôle des genêts

### *Le Rôle des genêts en France en 2004*

Par Franck Noël (L.P.O. Anjou)

1998 : on peut donc considérer que les tendances observées sont représentatives.

Sur les sites suivis cette année et l'an dernier, 423 - 460 chanteurs ont été recensés en 2004, contre 299 - 325 en 2003, soit un accroissement de 40%. De plus, les Basses Vallées Angevines ne sont plus seules contributrices : si les effectifs y ont progressé de 36% entre 2003 et 2004, l'augmentation atteint 52% sur les autres sites.

Malgré cela, les populations restent faibles par rapport à 1998 (1 140 - 1 282 chanteurs comptés) : seulement 45% de l'effectif de 1998 est encore présent sur les sites recensés en 2004, avec une **estimation de 560 à 650 mâles chanteurs pour la France**.

Au chapitre des bonnes nouvelles : nouvelle augmentation en vallée de la Bassée (14 mâles chanteurs contre 7 en 2003 et 2 en 1998), découverte d'une population importante (près de 10 chanteurs) sur la vallée du Curé, sur la façade atlantique, doublement des effectifs entre 2003 et 2004 sur la vallée du Véron (37).

Au chapitre des mauvaises : quasi-disparition confirmée des populations normandes, avec un seul rescapé entendu dans l'estuaire de la Seine et effectifs relictuels sur l'aval de la vallée de la Seine, disparition programmée sur la Loire entre Angers et Nantes (effectifs divisés par 7 en 6 ans !), disparition de tout mâle chanteur depuis 3 ans sur la vallée du Fouzon.

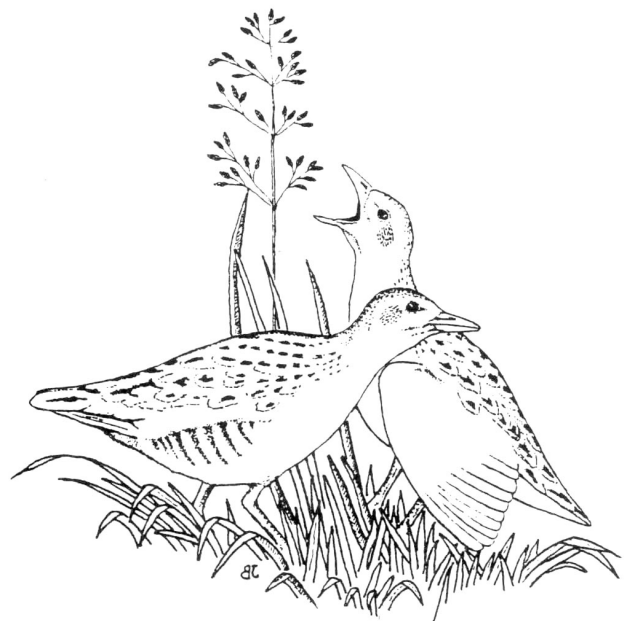
En 2004, 23 «sites» ont été recensés. La plupart l'avaient été aussi en 1998 (dernière enquête nationale) et en 2003. L'échantillon de 2004 accueillait environ 70% (68-72%) de la population française en

### *Le Plan national de restauration du Rôle des genêts en France validé par le CNPN*

Un plan national pour la restauration des populations de râles des genêts en France a été présenté le 19 novembre dernier au CNPN et validé.

Le comité d'experts constitué de F. Noël, rédacteur et C. Jolivet (LPO), O. Dehorter (Muséum), J. Broyer (ONCFS), L. Vigneron (DNP), D. Reitzer (Ministère de l'Agriculture), N. Galiri (APCA), a fixé pour objectif de retrouver d'ici 5 ans un peuplement comparable à celui de 1998 au moyen notamment d'un renforcement des mesures agri-environnementales.

Le plan prévoit la mise en place d'un suivi critique de ces mesures.



## Actualités nationales et européennes

### L'ONEPF,

#### un rôle nécessaire dans la politique de maintien des prairies permanentes

Un récent colloque organisé par l'AFPF (Association française pour la production fourragère) s'est intéressé à l'évolution des prairies françaises et à leur avenir. Le constat global est un échec des politiques de soutien mises en place depuis 1992 qui n'ont pas réussi à enrayer leur régression. La « prime à l'herbe » lancée en 1993 n'a rencontré de succès qu'en montagne où elle conforte les systèmes herbagers extensifs, lorsque le plus souvent aucune alternative n'est possible. Ce colloque a également révélé des flous sur les finalités de préservation des prairies. Hormis l'objectif de la PAC de freiner le retournement des prairies au profit des céréales, les prairies devraient être maintenues et gérées à des fins environnementales, protection de la ressource en eau ou maintien de la biodiversité. Or sur ce dernier point les représentants de Ministère de l'Agriculture et de l'Ecologie ont souligné « la nécessité - et la difficulté - à établir des indicateurs mesurables et contrôlables de la biodiversité. Une première étape jugée indispensable pour permettre de reconnaître et de soutenir davantage les prairies permanentes ».

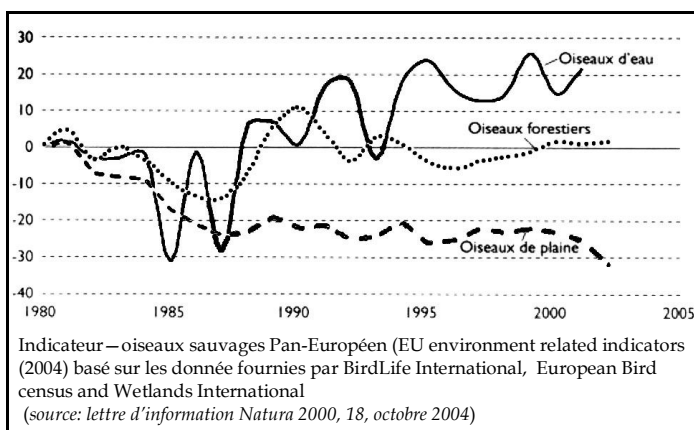
Comment justifier plus nettement le rôle de l'Observatoire national de l'Écosystème Prairie de Fauche ?

Extrait de l'article « Les politiques européenne et française de soutien peinent à enrayer la régression des prairies », paru dans Géomètre n°2002, mars 2004.

### Les Oiseaux de plaine ... les oubliés des politiques de conservation

En 2001, les États Membres de l'Union Européenne se sont fixés pour but de stopper le déclin de la biodiversité d'ici à 2010. Cet objectif est maintenant inscrit à la fois dans la Stratégie de Développement Durable de l'UE et dans son 6<sup>ème</sup> Programme d'Action pour l'Environnement. La Directive Oiseaux est un des outils clés pour atteindre cet objectif, notamment en ce qui concerne les espèces menacées et vulnérables. Selon une récente étude de BirdLife International portant sur le statut des oiseaux de l'UE, les populations d'oiseaux menacés dont la plupart sont en Annexe I de la Directive ont augmenté de 10% durant les six dernières années, les oiseaux d'eau et les oiseaux forestiers ayant été les principaux bénéficiaires.

La Directive ne s'est pas montrée aussi efficace pour la conservation des oiseaux de plaine. Pourtant nos campagnes abritent l'essentiel de la biodiversité en Europe : il devient crucial de la sauvegarder sans se concentrer uniquement sur des sites protégés. Une des principales menaces vient aujourd'hui d'une gestion de territoire inadaptée et de développements immodérés dans toute l'Europe rurale, conduisant à un déclin alarmant de nombreux oiseaux d'Europe plus communs. Les oiseaux de plaine sont les plus touchés, notamment dans les pays où une large proportion du territoire est constitué de cultures agricoles intensives. Il en résulte que nombre d'espèces autrefois communes dans nos campagnes comme le Vanneau huppé, la Bécassine des marais ou l'Alouette des champs deviennent de plus en plus rares. Il faut donc trouver des moyens d'intégrer plus efficacement les exigences en matière de conservation de la nature dans les autres politiques et stratégies de gestion du territoire rural de l'UE, qu'il s'agisse d'agriculture, de pêche, d'exploitation forestière, de gestion des ressources aquatiques ou de tourisme.



Extrait de la lettre d'information Natura 2000, numéro 18, octobre 2004, Commission Européenne ,DG ENV